



## PROJET GALF

# Rapport d'activités Février 2016

<http://www.wara-enforcement.org/>

## Sommaire

Points principaux .....	2
1 Investigations .....	2
2 Opérations .....	2
3 Légal .....	3
4 Media.....	5
5 Management .....	10
6 Relations extérieures .....	10
7 Conclusion .....	11

## Points principaux

- Arrestation de 4 trafiquants d'espèces animales protégées, pris en flagrant délit de trafic, de détention et de commercialisation de 106 kilogrammes de viande de brousse à Dalaba au Fouta Diallo.
- Constat d'huissier de justice à Boké relatif au dossier Youssouf Camara.
- Visite de prison cas Ansoumane Doumbouya / Thierno Amadou Barry.

## 1 Investigations

### Indicateur

Nombre d'investigations menées	<b>5</b>
Investigations ayant abouti à une opération	<b>4</b>
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	<b>3</b>

- 5 enquêtes réalisées durant le mois de Février 2016 en Moyenne Guinée.

Durant le mois de Février 2016, le département d'investigation a fait 5 enquêtes dont 4 ont conduit à une opération.

## 2 Opérations

### Indicateur

Nombre d'opérations ce mois-ci	<b>4</b>
Nombre de trafiquants arrêtés	<b>4</b>
Nombre de trafiquants en fuite	<b>1</b>

**4** Opérations ont eu lieu :

- **Le 07 février 2016** :1 Opération du corps des conservateurs de Dalaba conduite par un haut représentant du ministère de l'Environnement avec le soutien de GALF a aboutie à l'arrestation le 07 février 2016 de Mamadou Yero Diallo.

- **Le 07 février 2016** 1 Opération, suite à l'audition Mamadou Yero Diallo a conduit à l'arrestation de Dédé Koivogui l'instigatrice du trafic sera effective. Lors de son procès, dame Koivogui a dénoncé.

- **Le 08 février 2016** 1 Opération va conduire à mettre la main sur Séry Barry un des chasseurs.

- **Le 10 février 2016** 1 Opération ayant aboutie à l'arrestation de Thierno Ibrahima Sow du réseau des chasseurs pointés du doigt par Dédé Koivogui.



### 3 Légal

#### Indicateur

Nombre de suivi d'audience (préciser le lieu et raison)	Il n'y a pas eu d'audience de mois.
Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (Préciser le lieu)	<b>9 cas</b> Mounir conté, Youssouf Camara, Alseny Camara (à la maison d'arrêt de Boké) Dédé Koivogui, Mamadou Yero Diallo, Thierno Ibrahima SOW, Séry Barry (maison d'arrêt de Dalaba) Cas Ansoumane Doumbouya, Thierno Amadou Barry (à la maison centrale de Conakry)
Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci	2 (cas des deux chinois)

**0** audience s'est tenue dans les juridictions de Conakry et l'intérieur du pays avec **0** présumés trafiquants poursuivis dont **9** en détention et **2** sous contrôle judiciaire avec aucune décision de justice pour ce mois-ci.

Durant le mois de février le département juridique a développé plusieurs aspects dont les plus marquants sont :

### **Arrestation de Dédé KOIVOGUI et autres :**

En date du 07 février 2016, une opération conjointe du ministère de l'environnement en cohésion directe avec les activistes de Galf sous couvert le ministère de Sécurité et de la protection Civile via Interpol a conduit en ce jour à l'interpellation en flagrant délit d'un chauffeur de taxi brousse le nommé Mamadou Yero Diallo de détention, circulation, commercialisation, complicité d'abattage d'espèces protégées (hylochère, phacochère, primates non identifiés) soit 106 kg de viande de brousse . L'arrestation a eu lieu à la rentrée d'un réceptif de la place située à Dalaba dans la région foutanienne. Après son audition diligente par un agent assermenté des Eaux et Forêts (point focal de la criminalité faunique du MEEF), il procéda à la dénonciation de Dédé Koivogui, l'instigatrice du trafic faunique depuis 14 ans. Selon elle, les marchés de Conakry, Macenta, Nzérékoré et une partie de la sous-région en l'occurrence la Sierra Leone, constituent les centres d'accueil de ses produits.

### **Constat d'huissier de justice à Boké relatif au dossier Youssouf Camara**

Constatant une attitude non catholique du parquet qui retarde la tenue de la seconde audience sur le brulant dossier Youssouf Camara et sieurs, pour statuer sur le sort des prévenus ;

Constatant avec amertume le manque de communication du parquet notamment sur la mise en liberté provisoire des présumés et sur les lieux de l'hospitalisation des prévenus malades, une mission de constat composée d'un Huissier de justice et d'un juriste du projet s'est effectuée sur les lieux pour s'enquérir de la réelle situation des faits.

Arrivé sur les lieux le premier centre hospitalier (l'hôpital régional de Boké) qui était indiqué par le parquet comme le lieu d'hospitalisation des prévenus, le médecin auditionné à cet effet nous rapporte ceci : j'ai bien reçu ces prévenus dans mon centre ici, j'ai fait une prise de tension. En réalité il souffrait d'hypertension, a-t-il laissé entendre. Poursuivant, il précisera ceci : "Les deux prévenus pouvaient bien être incarcérés avec leur tension 14/10". Le parquet interrogé sur les lieux de détention de Youssouf Camara, aucune réponse convaincante. S'agissant du cas d'Alseny Camara, qui selon le parquet, serait transféré au CHU de Donka à Conakry. Or, ce centre hospitalier universitaire "CHU" de Donka est fermé il y a 3 mois de cela pour des raisons de rénovations.

### **Visite de prison Cas Ansoumane Doumbouya /Thierno Amadou Barry**

En rappel du 3 mars 2013 comme étant une date fatidique de la sanction de la Guinée par la Convention CITES où 175 Etats membres ont unanimement suspendu le pays du fait qu'il soit présenté comme une plaque tournante de la criminalité faunique, une visite de prison a été initiée par le département juridique. Elle visait à s'assurer de la détention du présumé fraudeur Ansoumane Doumbouya impliqué dans la livraison frauduleuse des permis CITES aux trafiquants et de son complice Thierno Barry présumé trafiquant international des espèces animales protégées.

## 4 Media

### Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales : <b>30</b>			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
<b>0</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>5</b>

- Au courant du mois de février 2016, il y a eu production de **30** pièces médiatiques dans la presse guinéenne dont **0** pièces télévision, **7** pièces radio, **5** pièces papier et **18** pièces Internet. Ces publications portaient essentiellement sur l'arrestation de Madame Dédé Koivogui et ses complices à Dalaba pris en flagrant délit de trafic et de commercialisation de 106 kilogramme de viande de brousse. Mais aussi, elles portaient sur les différents débats autour des activités de GALF. Notamment le bilan annuel 2015, les circonstances de la création de l'ONG WARA qui pilotera enfin le projet GALF, la sanction de la Guinée par la CITES sans oublier les efforts graduels des autorités guinéennes grâce au soutien de GALF dans la lutte contre la criminalité faunique.
- Quelques exemples de pièces médiatiques produites :

Liens des articles internet publiés :

- 1- <http://radio-kankan.org/?p=262>
- 2- <http://www.visionguinee.info/2016/02/10/dalaba-arrestation-de-trois-personnes-pour-traffic-de-106-kg-de-viande-de-brousse/>
- 3- <http://www.leverificateur.net/contenu.php?ref=3721>
- 4- <http://guineedemocrate.mondoblog.org/2016/02/10/dalaba-trois-personnes-mises-aux-arrets-pour-traffic-de-106-kg-de-viande-de-brousse/>
- 5- <http://www.veriteguinee.com/dalaba-trois-personnes-mises-aux-arrets-pour-traffic-de-106-kg-de-viande-de-brousse/>
- 6- <http://guineesite.com/fichiers/blog16.php?langue=fr&code=calb1881&pseudo=rub38>
- 7- <http://leprojecteurguinee.com/dalaba-trois-personnes-mises-aux-arrets-pour-traffic-de-106-kg-de-viande-de-brousse/>
- 8- <http://guineelive.com/2016/02/12/dalaba-trois-personnes-mises-aux-arrets-pour-traffic-de-106-kg-de-viande-de-brousse/>
- 9- <http://guineefutur.com/contenu.php?ref=1614>
- 10- <http://soleilfmguiinee.net/protection-despeces-animales-trois-personnes-mises-aux-arrets-pour-traffic-de-106-kg-de-viande-de-brousse/>
- 11- [http://kibanyiguinee.info/news\\_fiche.php?id=3699](http://kibanyiguinee.info/news_fiche.php?id=3699)
- 12- <https://awahandekadi.wordpress.com/2016/02/22/dalaba-arrestation-de-trois-personnes-pour-traffic-de-106-kg-de-viande-de-brousse/>

- 13- <http://guineenouvelles.com/dalaba-trois-personnes-mises-aux-arrets-pour-traffic-de-106-kg-de-viande-de-brousse/>
- 14- <http://africavision7.com/?p=13118#more-13118>
- 15- <http://www.plus224.com/2016/02/dalaba-arrestation-de-trois-personnes-pour-traffic-de-106-kg-de-viande-de-brousse/>
- 16- <http://guineematin.com/actualites/traffic-de-viande-de-brousse-arrestation-de-trois-personnes-avec-106-kg-a-dalaba/>
- 17- <http://aminata.com/32455-2/#>
- 18- <http://guineenews.org/dalaba-106-kilos-de-viande-despeces-protgees-saisie-par-la-securite/>

Quelques exemples de Presse Papier :

Bimensuel d'Informations Générales  
et d'Analyses N°060 du lundi 15 février 2016

## L'Index Actualité

7

### Dalaba

# Trois personnes mises aux arrêts pour trafic de 106 kg de viande de brousse !

*Après quatorze ans d'activité de trafic de faune, trois personnes ont été mises aux arrêts le dimanche 07 février 2016 en flagrant délit de trafic, circulation et commercialisation de 106 kg de viande de brousse au plein cœur de Dalaba dans la région foutanienne. L'opération a été conduite par un haut responsable du Ministère de l'Environnement appuyée par les agents conservateurs de la ville de Dalaba avec le soutien de GALF (Guinée Application de la Loi Faunique). Madame Dédé Koivogui et son complice Mamadou Yero Diallo sont les principaux auteurs de ce crime environnemental. Selon les articles 163 et 164 du code faunique, de telles pratiques sont punissables à la hauteur de l'infraction commise. Leur ambition était déjà connue, commercialiser cette viande boucanée au montant de 1.150.000GNF.*



dirés d'un agent conservateur, il est mis en cause pour trafic, circulation, commercialisation et complicité d'abatage d'espèces animales intégralement protégées. Lors de son audition dans les locaux des Eaux et Forêts de Dalaba, le présumé trafiquant a dénoncé devant le pool des conservateurs la nommée Dédé Koivogui qui, selon lui, serait la propriétaire du colis. Et que, cette dernière serait du côté de Kakory, située à 35 km de la ville de Dalaba. Informés, les agents des eaux et Forêts de la localité avec l'appui de GALF se sont rendus sur les lieux afin de mettre main sur elle.

articles divers qui hantent de nos jours la jeunesse, a laissé entendre un des habitants de la localité. Dans un commentaire d'un agent conservateur, la présumé trafiquante est très prudente et très confiante dans sa manœuvre. Car, développe-t-il, elle ne se déplace jamais, mais ce sont les gens qui font la transaction à sa place au risque de ne pas se faire appréhender. A en croire aux indiscretions, Madame Dédé Koivogui a élargi son réseau vers la sous-région ouest-africaine, en l'occurrence la Sierra Léone. Car, une fois que sa marchandise est prête pour être distribuée à ses clients,

Quant aux trois présumés trafiquants, ils ont été mis sous mandat de dépôt à la maison centrale de prison de Dalaba pour des fins d'instruction.

Fait marquant qui a presque attiré l'attention de tous, est celui de l'attitude de la dame Dédé Koivogui. Se disant être apparentée à un haut officier de l'armée guinéenne, elle donne dans ses explications, l'impression de n'être pas soucieuse du problème. Ce qui signifierait qu'elle a derrière elle, une main forte qui parviendra à remettre en cause toutes les charges faites à son encontre et la permettre de recouvrer librement la liberté

Suite à une dénonciation faite par le projet GALF basé du côté de Conakry au procureur de la République visait à mettre en place une stratégie d'opération d'arrestation de ces deux individus cités dans ce

TRAFIC VIANDE DE BROUSSE
Trois personnes arrêtées

Trois personnes ont été mises aux arrêts le 07 février 2016 pour délit de trafic, circulation et commercialisation de 106 kg de viande de brousse au plein cœur de Dalaba, en moyenne Guinée. L'opération a été conduite par un haut responsable du ministère de l'Environnement appuyée par les agents conservateurs de la ville de Dalaba avec le soutien de GALF (Guinée Application de la Loi Faunique).

Dame Dédé Koivogui et son complice Mamadou Yero Diallo sont les principaux auteurs de ce crime environnemental. Selon les articles 163 et 164 du code faunique, de telles pratiques sont punissables à la hauteur de l'infraction commise. Leur ambition était de commercialiser cette viande boucanée au montant de 1.150.000 GNF.

C'est après une dénonciation faite par le projet GALF basé du côté de Conakry au procureur de la République près le tribunal de première instance (TPI) de Kaloum, faisant état d'un trafic d'espèces animales protégées dans cette localité, qu'une mission a été planifiée par le ministère de l'Environnement et autres services connexes de la protection naturelle. Elle visait à mettre en place une stratégie d'opération d'arrestation de ces deux individus cités dans ce dossier.

Ainsi, M. Diallo Mamadou Yero qui serait de complicité avec Dédé Koivogui, a été mis aux arrêts au centre-ville de Dalaba alors qu'il était en train de transporter les deux sacs et demi de viande de brousse pour livrer les produits à son client.

Lors de son audition dans les locaux de la direction des Eaux



et forêts de Dalaba, le présumé trafiquant a dénoncé devant le pool des conservateurs la dame Dédé Koivogui qui, selon lui, serait la propriétaire du colis. Et que, cette dernière serait du côté de Kakory, située à 35 km de la ville de Dalaba.

Informés, les agents des Eaux et forêts de la localité avec l'appui de GALF, se sont rendus sur les lieux afin de mettre main sur elle.

Selon les témoignages recueillis sur place, elle fait du trafic animal sa principale activité.

Selon un environnementaliste de cette localité, Madame Dédé Koivogui aurait élargi son réseau vers la sous-région ouest-africaine, en l'occurrence la Sierra Léone. Une fois sa marchandise est prête pour être distribuée à ses clients, elle fait appel, dit-on, à son réseau qui va enfin ravitailler les marchés de Conakry, N'zérékoré, Macenta et la Sierra Léone.

Pendant son audition, Dame Dédé Koivogui a accusé l'un des chasseurs du nom de Thierno Ibrahima Sow, habitant

dans une des bourgades de la localité. Elle affirme que celui-ci travaillerait avec elle dans le cadre de ses activités.

C'est ainsi que ces trois trafiquants ont été simultanément mis aux arrêts les 24 heures qui ont suivi l'arrestation de Mamadou Yero Diallo l'homme par qui le scandale est arrivé.

Devant le juge de paix de Dalaba, les mis en cause ont dénoncé deux autres chasseurs qui seraient impliqués dans ce dossier. Il s'agit notamment de Djouldé

Sow et Barry Séry, tous des villages environnants.

Le Juge de paix a donc délivré un mandat d'amener contre les deux personnes afin qu'elles comparaissent. Et les trois présumés trafiquants ont été tous mis sous mandat de dépôt à la maison centrale de Dalaba pour des fins d'instruction.

Se prononçant sur le dossier, Col. Mamadou Bhoïe Sow, point focal de la criminalité faunique dira : « Nous avons fini de dresser les procès-verbaux dès leur première audition et nous avons conduit les dossiers vers la justice. La femme dans notre enquête proactive, s'est résignée de nous dire amples informations sur son travail. Attendons la décision de la justice pour tout commentaire ».

Nous sommes restés sur notre fait au niveau des trois présumés trafiquants pour avoir leurs versions des faits.

Les deux sacs et demi de viande de brousse soit 106 kg ont été conduits devant les autorités judiciaires pour la suite de la procédure.

Alpha Enzo

Quelques captures de pièces internet :







Les 7 pièces radio :

- 1- **SOLEIL FM** : Participation de l'Officier media sur l'émission " Environnement en Question" portant sur l'arrestation de quatre trafiquants à Labé en flagrant délit de trafic et de commercialisation de 106 kg de viande de brousse à Dalaba dans la région Foutanienne.
- 2- **BONHEUR FM** : L'édition du journal de la soirée sur la saisie de 106 kg de viande de brousse à Dalaba.
- 3- **TAMATA FM** : Participation de GALF l'émission " Osons rêver" où il a été l'objet de passer en revue de la saisie de la viande de brousse et tous les autres sujets relatifs aux opérations de GALF et à l'enjeu de la criminalité faunique.



- 4- **BONHEUR FM** : Débat autour de la saisie de la viande de brousse à Dalaba et les activités annuelles de GALF présentées par l'Officier media et l'un des assistants juridique.
- 5- **FOOTTEN COLLEN** : Participation du coordinateur et l'un des assistants juridique à une émission " media au pluriel" autour de laquelle, la dernière opération de saisie de viande de brousse a été l'objet d'introduction de débat.
- 6- **ESPACE FOUTA** : Intervention du coordinateur de GALF en langue poulard sur la saisie de la viande de brousse à Dalaba, région foutanienne en Moyenne Guinée.
- 7- **ESPACE FM** : Grande édition de la radio Espace FM Conakry avec intervention de l'Officier media sur la saisie de la viande de brousse à Dalaba.

## 5 Management

### Indicateur

Nombre de juriste en test	<b>1</b>
Nombre de media en test	<b>0</b>
Nombre d'enquêteur en test	<b>0</b>
Nombre de comptable en test	<b>0</b>
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc...)	<b>0</b>
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	<b>1</b>

Au département management, le mois de février 2016 fut marqué par la mise en place d'une stratégie de collaboration avec le corps des Conservateurs de la Nature ayant aboutie à une opération d'arrestation des trafiquants en flagrant délit de détention et de commercialisation de 106 kg de viande de brousse composée essentiellement des espèces intégralement protégées et d'autres primates à Dalaba. Dans le cadre des échanges et de renforcement des capacités des activistes du projet GALF, une juriste a été envoyée en stage à LAGA au Cameroun grâce au soutien de EAGLE.

## 6 Relations extérieures

### Indicateur

Nombre de rencontres		<b>17</b>	
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cour
	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>15</b>

- En vue d'établir ou de maintenir les relations avec les partenaires et autorités ainsi que dans le but d'assurer le suivi des dossiers, des rencontres ont eu lieu avec:
  1. Le substitut du procureur du TPI de de Kaloum.
  2. Le substitut du procureur du tribunal de première instance (TPI) de Kaloum.
  3. Le point focal de la criminalité faunique au Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts.
  4. L'ambassade des Etats Unis D'Amérique
  5. Le Représentant de l'UNOPS
  6. Le préfet de la ville de Dalaba
  7. Le Chef section Eaux et Forêts de Dalaba.
  8. L'Agence Guinéenne de la Presse de Dalaba.
  9. Le Juge de paix de la ville de Dalaba.
  10. Le Juge d'Instruction de la justice de paix de Dalaba.
  11. Le Régisseur de la maison d'arrêt de Dalaba.

12. Le corps des conservateurs de la nature de Dalaba.
13. Les journalistes de la radio soleil Fm.
14. Le Directeur de publication du Journal Le Diplomate.
15. L'animateur de l'émission " Bonheur Environnement.
16. L'animateur de l'émission " Media au pluriel de la Radio Footten Coolen.
17. L'animateur de l'émission " Osons rêver" de la radio Tamata fm

## **7 Conclusion**

Le mois de février 2016 reste marqué par l'arrestation de 4 trafiquants d'espèces animales intégralement protégées, pris en flagrant délit de trafic et de commercialisation de 106 kg de viande de brousse dans la région de Fouta Djallon plus précisément à Dalaba. On peut également noter la mission de l'huissier et d'un juriste de GALF à Boké pour s'enquérir du dossier Youssouf Camara et d'Alseny Camara. Sans oublier aussi la visite de prison du côté de la maison centrale de Conakry pour s'assurer de la détention effective d'Ansoumane Camara et Thierno Barry.

La collaboration entre le projet GALF et les autorités ainsi qu'avec les autres partenaires de l'application de la loi est toujours aussi forte et productive.